ment : la mortalité des petits-enfants est devenue, dans ces derniers temps, horrible parmi eux; mais heureusement, les femmes de la génération actuelle ne donnent le jour qu'à un petit nombre d'enfants, et beaucoup même n'en ont pas ».

— *Hérédité des maladies infectieuses: Hérédo-tuberculose.* La démonstration de la contagiosité et de la nature parasitaire de certaines maladies, et spécialement de la tuberculose, a fait entrer dans une phase nouvelle l'étude de leur hérédité. Le germe morbigène, le microbe, est-il directement transmis par les parents? ou bien l'enfant ne reçoit-il qu'une constitution spéciale, prédisposante, une aptitude morbide spéciale à la contagion facilitée, d'ailleurs, par la vie en commun avec les parents? La possibilité d'une contagion tuberculeuse après la naissance est parfaitement admise, ainsi que l'hérédité du terrain favorisant le développement de la graine.

D'autre part, dans ces derniers temps, on a rigoureusement démontré la nature bacillaire de lésions observées chez un fœtus de vache tuberculeuse. Comment se fait, en pareil cas, la transmission du germe tuberculeux au fœtus? 1° Par une infection tuberculeuse du sperme ou de l'ovule, à la suite de tuberculose grave de l'un ou de l'autre, simplement hypothétique et assez invraisemblable. 2° Plus vraisemblable serait la transmission de l'infection pendant la vie intra-utérine du fœtus, par le sang, à travers le placenta. Il faut donc dans ce cas une infection préalable du sang, du cycle sanguin, communément dans la plupart des affections nettement microbiennes, charbon, typhus, variole, morve, etc., ne, charbon, typhus, variole, morve, etc., ne, même dans la tuberculose pulmonaire chronique primitive (phtisie pulmonaire vulgaire) les signes anatomiques d'une infection sanguine, le bacille font défaut dans plus de la moitié des cas. On n'est donc pas autorisé à admettre que l'hérédité de la tuberculose soit aussi souvent une hérédité bacillaire. Toutefois de nouvelles recherches dans ces sens, l'observation de plusieurs cas précis, enfin l'analogie de cette maladie parasitaire avec les autres maladies infectieuses, doivent faire considérer comme très vraisemblable, sinon rigoureusement démontré, le fait de la transmission directe du bacille tuberculeux congénital par la voie placentaire. Du reste, de nombreuses observations d'autres maladies microbiennes et particulièrement du charbon et de la morve ne permettent aucun doute sur la filtration des bactéries spécifiques à travers le placenta dans le sang du fœtus et, par suite, de la transmission héréditaire directe du bacille pathogène.

— *Hérédité des intoxications : Saturnisme héréditaire.* Une curieuse observation de H. Legrand vient de déceler chimiquement et microscopiquement la présence du plomb dans le foie d'un fœtus né de parents typographes, tous deux saturnins. Le plomb a dû filtrer par le sang de la mère à travers le placenta, pour se fixer dans le foie de l'enfant à une dose très appréciable. Il s'agit donc là encore d'une transmission héréditaire par la voie placentaire.

— Bibliogr. Morel, *Hérédité morbide progressive* (1857, in-8°); Despine, *Psychologie naturelle* (1868, 3 vol. in-8°); Jacoby, *Études sur la sélection dans ses rapports avec l'hérédité chez l'homme* (1881); Ribot, *l'Hérédité psychologique* (1882); Fére, *Dégénérescence et criminalité* (1888); Fére, *la Famille névropathique* (1884); Magnan, *Dégénérés et dégénérées* (1884); Hœckel, *Histoire de la création naturelle* (1886); Boinet, *les Parents morbides* (1886, in-8°); Lucas, *l'Hérédité dans les maladies du système nerveux* (1886, in-8°); Landouzy, *Notes sur la tuberculose* (1886, in-8°); Lombroso, *Le Charlatanisme des animaux et de l'homme* (1887, in-8°).

Hérédité (L'), étude psychologique sur ses phénomènes, ses causes, ses lois, son influence sur l'état présent et l'avenir des sociétés humaines, ouvrage philosophique par M. Th. Ribot (Paris, 1873, in-8°). Quatre parties composent ou mieux étaient classées et très bien ordonné: la première consacrée aux faits d'hérédité, la seconde aux lois qui régissent ces faits, la troisième aux causes qui les déterminent, la quatrième aux conséquences qui en résultent.

Dans la première partie, M. Ribot expose les nombreux faits qui paraissent démontrer l'hérédité psychologique : d'abord l'hérédité des instincts, puis celle des facultés sensorielles : toucher, vue, ouïe, goût et odorat; ensuite celle de la mémoire, celle de l'imagination, celle de l'intelligence, celle des sentiments et des passions, et celle de la volonté et du caractère; enfin l'hérédité des maladies mentales : folie, suicide, monomanie homicide, possession ou démonomanie, hypocondrie, pressentiments, manie, démence, paralysie générale.

Dans la seconde partie, M. Ribot examine si l'hérédité psychologique a des lois et quelles sont ces lois. Il montre que les faits d'hérédité, si nombreux et si variés qu'ils soient, se ramènent tous à un petit nombre de formules qu'on pourrait appeler lois empiriques de l'hérédité. Ces lois, telles que l'observation les présente, sont : l'hérédité directe, l'hérédité en retour, l'hérédité collatérale ou indirecte. L'hérédité directe consiste dans la transmission aux enfants des qualités paternelles et maternelles. Cette forme de l'hérédité offre deux aspects : 1° ou bien l'enfant tient également du père et de la mère au physique et au moral : cas très rare au sens absolu, car ce serait l'idéal même de la loi réalisée; 2° ou bien l'enfant, tout en tenant à la fois de son père et de sa mère, ressemble plus particulièrement à l'un des deux, et ici encore il faut distinguer deux cas : le premier cas est celui où l'hérédité a lieu entre les sexes du même nom, du père au fils, de la mère à la fille; le deuxième cas, qui paraît le plus fréquent, est celui où l'hérédité a lieu entre les sexes du nom contraire, du père à la fille, de la mère au fils. L'hérédité en retour, ou atavisme, consiste dans la reproduction chez les descendants des qualités physiques ou morales de leurs ancêtres. Elle est fréquente entre grand-père et petit-fils et de la grand-mère à la petite-fille. L'hérédité collatérale ou indirecte, beaucoup plus rare que les précédentes, a lieu, comme son nom l'indique, des enfants à leurs ascendants en ligne indirecte, du neveu à l'oncle ou au grand-oncle, de la nièce à la tante. Ces diverses formes d'hérédité peuvent se ramener à deux : l'hérédité directe et l'hérédité collatérale restent dans l'atavisme, et n'en diffère qu'en apparence. On peut dire en effet que le neveu ressemble à son oncle, le cousin à sa cousine, parce que tous deux tiennent ce caractère d'un ancêtre commun qui l'a transmis à des générations intermédiaires chez lesquelles il s'est conservé à l'état latent. Mais l'atavisme, à son tour, peut être ramené à l'hérédité immédiate, et un même phénomène analogue a celui des générations alternantes. On sait que chez certains animaux inférieurs la génération agame ou mais à son père et ressemble toujours à son grand-père; il est même des espèces chez lesquelles la ressemblance, au lieu d'aller en s'affaiblissant, va en s'accentuant. Ainsi, l'aïeul au petit-fils, ne va que du bisaïeul à l'arrière-petit-fils. M. Ribot conclut de ces faits qu'une même loi, l'hérédité embrasse l'hérédité directe et l'atavisme.

Un chapitre traite des exceptions à la loi d'hérédité. Le docteur P. Lucas notait ces exceptions sur le compte d'une loi spéciale d'inégalité, opposée à celle d'hérédité. Pour lui, tout être vivant, considéré dans sa génération, était le produit de deux lois qu'il plaçait sur le même plan et au même niveau : la loi d'inmixtion, par laquelle la nature crée et invente sans cesse; la loi d'hérédité, par laquelle la nature s'imite et se répète continuellement. La première était le principe de la diversité des caractères individuels; la seconde, le principe de la similitude des caractères spécifiques. Selon M. Ribot, les exceptions à la loi d'hérédité sont dues uniquement à des causes accidentelles; l'innéité n'est jamais qu'un hasard, qu'un résultat du jeu et du concours fortuit des lois naturelles; en d'autres termes il y a une loi d'hérédité avec ses exceptions, et non pas deux lois, l'une d'hérédité et l'autre d'innéité.

Dans la troisième partie, consacrée aux causes de l'hérédité mentale, M. Ribot envisage cette hérédité comme un cas particulier du grand problème des rapports du physique et du moral. Il commence par établir, en invoquant l'expérience et l'induction, qu'il est extrêmement probable, sinon certain, que tout état mental implique un état nerveux correspondant, et *vice versa*, en sorte qu'avec une science plus parfaite, nous pourrions, étant donné l'état mental d'un être, en inférer son état nerveux; étant donné son état nerveux, en inférer son état mental. Ces prémisses acceptées, le problème de la cause se pose avec netteté. Nous avons deux groupes de phénomènes, les uns psychologiques et surtout nerveux, les autres psychologiques, au point de vue de l'hérédité, il ne peut y avoir entre eux que trois sortes de rapports suivants : 1° un simple rapport de simultanéité, l'hérédité physiologique et l'hérédité psychologique étant parallèles l'une à l'autre, quoique complètement indépendantes l'une de l'autre; 2° un rapport de causalité, l'hérédité psychologique étant considérée comme la cause, l'hérédité physiologique comme l'effet. Selon notre auteur, cette deuxième hypothèse doit être rejetée comme la cause et l'hérédité psychologique comme l'effet. Selon notre auteur, les deux premières hypothèses doivent être écartées : la première, parce qu'elle est fondée sur l'idée, aujourd'hui inacceptable, de deux substances, le corps et l'âme, complètement distinctes, totalement différentes, si étrangères l'une à l'autre qu'on s'étonne de les voir voyager ainsi de compagnie et dans des rapports constants »; la seconde, parce que « l'idée de génération, qui est sa base, est parfaitement intelligible au point de vue idéaliste ». Il est donc nécessaire d'admettre l'hypothèse qui considère l'hérédité physiologique comme la cause de l'hérédité psychologique : c'est la seule qui subsiste. Elle s'appuie d'ailleurs sur l'expérience qui nous apprend que le développement mental est, partout et toujours, soumis à des conditions organiques, tandis qu'on ne peut établir par aucun fait que la réciproque soit vraie, d'une manière générale.

Dans la quatrième et dernière partie, M. Ribot traite des conséquences psychologiques, morales et sociales de l'hérédité. Il adopte le système évolutionniste de M. Spencer. Il explique, comme ce philosophe, par l'hérédité mentale la genèse des formes constitutives de l'intelligence, des lois et conditions de la pensée. Il passe ensuite à deux questions intéressantes : qu'il aborde plutôt qu'il ne les étudie complètement : celle des rapports de l'hérédité avec le caractère et le libre arbitre, et celle des rapports de l'éducation avec l'hérédité. Sans se prononcer absolument sur les théories, il incline fort à réduire l'influence de l'éducation et à supprimer tout facteur du caractère qui échappe à l'hérédité, et au déterminisme des phénomènes. Un dernier chapitre traite du rôle de l'hérédité dans l'institution de la famille, des classes, de la noblesse, de l'opinion publique. Il constate qu'il existe dans l'ordre social entre la liberté et l'hérédité. M. Ribot fait remarquer que l'hérédité d'institution a des droit social (castes, noblesse et royauté héréditaires) est née de la foi naturelle à l'hérédité psychologique. « Il est certain, dit-il, que des raisons sociales, politiques, ou même des préjugés, ont dû contribuer à la développer et à l'affermir ; mais il serait absurde de croire qu'on l'a inventée. » Il ajoute que l'hérédité psychologique ne saurait, au point de vue expérimental, logiquement et nécessairement l'hérédité d'institution, et qu'en fait celle-ci tend à disparaître, les progrès de l'opinion publique, plus sûrs à mesure qu'ils se civilisent.

Une seconde édition de l'*Hérédité psychologique*, parue en 1882, renferme un chapitre qui a pour titre : *Hypothèses sur l'hérédité*, et où sont examinées les vues de Darwin, Herbert Spencer et Hœckel.

HÉRICAULT (Charles-Joseph DE RICAULT, dit **Charles d'**), écrivain français, né à Boulogne-sur-Mer le 15 décembre 1823. Il débuta dans les lettres par divers articles d'érudition, que publia la « Revue des Deux-Mondes », et collabora aussi à « Corsaire-Satan » à la « Revue européenne » et à la « Revue de France ». Après avoir publié un intéressant *Essai sur l'organisation du travail pendant un siècle d'histoire au moyen âge* (1860, in-8°), il s'absorba pendant quelques années dans l'étude des textes de notre vieille littérature et en donna des éditions estimées : *Nouvelles françaises en prose du XIIIe siècle*; *Nouvelles françaises en prose du XIVe siècle*; *le Lai de l'internelle consolation*; *Poésies de Charles d'Orléans*; *Œuvres de Guillaume Coquillart*; *Œuvres de Pierre Grisgore*; *Œuvres de Clément Marot*. Il publiait en même temps des romans et des études historiques : *la Fille aux Miels* (1860, in-12); *les Patriciens de Paris* (1861, in-12); *Un gentilhomme catholique* (1863, in-12); *les Extravagances du Chevalier Hazard* (1864, in-12); *les Aventures d'amour d'un diplomate* (1865, in-12); *la Reine sauvage* (1865, in-12); *Vie de huit séculiers en voyage* (1866, in-8°); *le Fruit défendu*, récits historiques d'après les chroniques et les mémoires (1867, 4 vol. gr. in-18); *les Mémoires d'un mort* (1867, in-12); *Histoire nationale des naufrages* (1870, in-12); *Thermidor*, Paris en 1794 (1er partie, 1872, in-12); 2e partie, *Marie-Thérèse Dame rose* (1873, in-12); *les Cousins de Normandie* (1874, in-16); *la Révolution de Thermidor* (1876, in-8°); *le Secret de la Vatrée* (1877, in-12); *En 1792* (1879, 2 vol. in-12), *Aventures de deux Parisiennes pendant la Terreur* (1883, in-12); *les Bourgeois de 93* (1882, in-12); *la Révolution*, in-4° illustré); *Rose de Noël* (1883, in-12); *Documents pour servir à l'histoire de la Révolution française* (1884-1885, 2 vol. in-8°); *Histoire de la Révolution racontée aux petits enfants* (1884, in-12); *les Noces d'un Prince* (1885, in-12); *Histoire anecdotique de la France* (1887, in-8°); *la France révolutionnaire* (1887, in-8° illustré); *la Fontenelle* (1888, in-8°). M. Charles d'Héricault a fondé en 1883 la *Revue de la Révolution*, dont il est le directeur.

HÉRICART (Zacharie - Olympe), officier et négociant français, né le 5 juin 1833. Entré à l'École de Saint-Cyr en 1853, il en sortit avec le grade de sous-lieutenant le 31 janvier 1855. Il fut promu lieutenant pendant la guerre d'Italie (1859). A l'entrée de la campagne de 1870, il était capitaine aux armées de Sedan. Nommé chef de bataillon en 1879, il portait peu de temps après son frère, ce fonctionnaire, avec M. Chanard, des Grands Magasins du Louvre; il ne donna toutefois pas immédiatement sa démission et ne demanda définitivement son admission à l'état-major du ministère de la Guerre. Ce fut seulement en 1883, la liquidation de son frère étant achevée, que M. Héricart quitta l'armée; il prit la direction des Magasins du Louvre en 1885, par suite de la retraite de Malicoin de son associé M. Chauchard. Dans cette situation, il se trouvait mis en possession d'une immense fortune dont il consacra une notable partie à des œuvres de bienfaisance. C'est ainsi qu'il construisit dans une de ses propriétés, à La Boissière, près de Rambouillet, un orphelinat d'enfants de troupe, solennellement inauguré en 1886 par le général Boulanger, ministre de la Guerre, et son ami intime. Ici s'arrêterait la biographie de M. Héricart, si ce que l'on a appelé « le drame de La Boissière » n'avait pendant quelque temps défrayé la chronique des journaux. En 1887, le directeur des Magasins du Louvre avait épousé une demoiselle Dubernet, jeune fille d'une rare beauté, une des vendeuses de ces mêmes magasins, et dont les sœurs cadettes s'étaient, du reste, également mariées à deux des principaux intéressés de ce grand établissement. Cette union avait surtout pour but de régulariser une liaison déjà ancienne et de légitimer deux enfants qui en étaient issus. Le 13 juin 1888, le bruit se répandit que le commandant Héricart, après avoir tué deux ou trois coups de revolver sur sa jeune femme, sans réussir à l'atteindre, avait essayé de se suicider et s'était fait une blessure grave. Aussitôt circulèrent diverses versions contradictoires. D'après Mme Héricart, son mari, depuis quelque temps déjà, avait agressé sans un accès de fièvre chaude; mais la malignité publique s'en mêlant, on prétendit qu'il ne s'agissait que d'une affaire de jalousie, d'anciennes lettres d'amour découvertes, etc. D'autres assurèrent que le commandant Héricart, dont la mauvaise humeur était connue, voyait dans l'union qu'il avait faite un obstacle à ses hautes destinées, quand le général Boulanger serait emporté par le coup du nombre premier consul, et que son irritation contre sa femme était si vive qu'elle avait failli par amener des coups de revolver. Enfin, divers parents de sa première femme, car le commandant était veuf lorsqu'il avait épousé Mlle Dubernet, prétendirent qu'il n'était nullement fou, et que sa seconde femme cherchait à le faire interdire pour cause d'aliénation mentale. L'instruction judiciaire et le rapport des médecins légistes vinrent mettre à néant toutes ces rumeurs. Il fut établi que Héricart, depuis longtemps déjà, le commandant était atteint d'aliénation mentale; que sa femme ne le soignait, au contraire, que pour éviter un risque de sa vie, car il voulait continuellement avoir à la portée de sa main un revolver chargé, qu'il avait fini par tirer sur lui-même dans ses idées de suicide persistantes, il était un aliéné dangereux pour lui-même et pour autrui. Le commandant Héricart a donc été interdit le 14 novembre 1888.

HÉRISSON (Maurice, comte D'IRISSON D'), officier et publiciste français, né à Paris en 1840. Officier d'ordonnance du général de Montauban pendant la guerre de Chine, le comte d'Hérisson était en Amérique lorsque fut déclarée la guerre franco-allemande de 1870. Il rentra immédiatement en France, où il était capitaine dans la garde mobile, et se rendit au camp de Châlons; le général Schmitz l'attacha à l'état-major du 12e corps d'armée. Peu de temps après il fut rappelé à Paris et à l'état-major du général Trochu, en qualité d'officier d'ordonnance. La parfaite connaissance qu'il avait de l'anglais et de l'allemand lui valut d'être employé à maintes reprises comme parlementaire; Jules Favre l'emmena à Ferrières, puis à Versailles. C'est à ces circonstances qu'il dut la connaissance de certaines particularités curieuses, ignorées du public, d'anecdotes caractéristiques qu'il a racontées dans son *Journal d'un officier d'ordonnance* (1885). Nous connaissons un article spécial (V. JOURNAL). Antérieurement, M. d'Hérisson avait publié : *Étude sur la Chine contemporaine* (1869, in-18); *l'Esprit chinois et l'esprit européen* (1868, in-18); *la Réforme des humanités* (1872, in-18); *Description générale de l'ancien Bourbonnais* (1875, in-18); *Relation d'une mission archéologique en Tunisie* (1881, in-4°), et l'on a l'impression *la Campagne de Chine, d'après la correspondance confidentielle du général comte de Montauban*, ouvrage qui a un moment d'être mis en vente par la librairie Plon (octobre 1882), fut mis sous séquestre par raison d'État, sous prétexte que des documents confidentiels, conservés dans les archives de la Guerre, ne pouvaient être portés à la connaissance du public. Le ministère se rendit acquéreur de tous les exemplaires du livre qui, de la sorte, ne vit pas le jour. Il fit en outre paraître le *Journal d'un interprète en Chine* (1885, in-12), dans lequel, sans faire usage des documents qui avaient motivé la suppression de la *Campagne de Chine*, il put du moins donner ses impressions personnelles sur l'expédition à laquelle il avait pris part et dont il a raconté les péripéties sous le nom de son interprète, *le Cabinet noir* (1887, in-12), étude rétrospective sur le fonctionnement de ce fameux cabinet noir sous Napoléon Ier d'après les papiers du baron Mounier, directeur de la police sous la Restauration; *la Légende de Metz* (1888, in-12), ouvrage dans lequel l'auteur prend à tâche de faire amnistier la trahison de Bazaine ou tout au moins de faire accorder au maréchal des circonstances atténuantes; *Autour d'une révolution* (1888, in-12), souvenirs personnels de l'auteur sur la révolution du 4 septembre et dont il avait déjà conté une partie dans son *Journal d'un officier d'ordonnance*. Les mœurs de M. d'Hérisson, pleins de faits curieux et de particularités ignorées, sont éminemment intéressants; on regrette toutefois que l'auteur, imbu des préjugés monarchiques, se soit laissé aller trop souvent à des dénigrements de parti pris contre les républicains.

HÉRITIERA s. m. (é-ri-ti-é-ra — de *l'Héritier*, nom d'un botaniste). Bot. Genre de malvacées-sterculiées renfermant des arbustes à fleurs petites, unisexuées, dépourvues de pétales, analogues à celles des sterculias. Une des espèces de ce genre (*heritiera littoralis*) se cultive en serre dans nos contrées.

HERKOMER (Hubert), peintre, né à Waab (Bavière) le 26 mai 1849 et naturalisé Anglais. En 1857, son père, qui était sculpteur sur bois, vint à Southampton où Hubert Herkomer suivit les cours de l'école de dessin. Il continua ses études artistiques à Munich, sous la direction du professeur Echser, puis revint en 1865 à Londres, où il se fixa définitivement; il entra alors dans l'école de South-Kensington. Pendant dix-huit mois, il donna des caricatures au journal « le Censeur », et, pendant plusieurs années, des illustrations au journal « Graphic ». Ses dessins étaient des croquis pris dans la rue, montrant la vie grouillante de la grande ville et les contrastes de ses quartiers, l'existence ici richissime, là loqueteuse. Si le premier tableau que M. Herkomer exposa en 1872 ne laissa pas d'être discuté, un succès unanime et considérable accueillit la *Dernière Assemblée* (voir ce mot), excellente toile qui, envoyée à l'Exposition universelle de 1878, valait à son auteur une des deux grandes médailles accordées à l'Angleterre. Puis on vit de M. Herkomer : *A la porte de la mort* (1876; *Hogarthos* (1877), tableau où la nature est saisie avec une grande puissance et vérité; *la Veillée* (1878), vigoureuse peinture dans laquelle se voient de vieilles femmes s'occupant à des ouvrages de couture; *Lumière, vie et mélodie* (1879); *Godschine*, heureux début de M. Herkomer comme paysagiste (1880); *Scène romantique* (1881), autre artistique, au talent profond et ferme, semble qual que, depuis longtemps déjà, le commandant était atteint d'aliénation mentale; que sa femme ne le soignait, au contraire, que pour éviter un risque de sa vie, car il voulait continuellement avoir à la portée de sa main un revolver chargé, qu'il avait fini par tirer sur lui-même dans ses idées de suicide persistantes, il était un aliéné dangereux pour lui-même et pour autrui. Le commandant Héricart a donc été interdit le 14 novembre 1888.

HÉRISSON (Maurice, comte D'IRISSON D'), officier et publiciste français, né à Paris en 1840. Officier d'ordonnance du général de Montauban pendant la guerre de Chine, le comte d'Hérisson était en Amérique lorsque fut déclarée la guerre franco-allemande de 1870. Il rentra immédiatement en France, où il était capitaine dans la garde mobile, et se rendit au camp de Châlons; le général Schmitz l'attacha à l'état-major du 12e corps d'armée. Peu de temps après il fut rappelé à Paris et à l'état-major du général Trochu, en qualité d'officier d'ordonnance. La parfaite connaissance qu'il avait de l'anglais et de l'allemand lui valut d'être employé à maintes reprises comme parlementaire; Jules Favre l'emmena à Ferrières, puis à Versailles. C'est à ces circonstances qu'il dut la connaissance de certaines particularités curieuses, ignorées du public, d'anecdotes caractéristiques qu'il a racontées dans son *Journal d'un officier d'ordonnance* (1885). Nous connaissons un article spécial (V. JOURNAL). Antérieurement, M. d'Hérisson avait publié : *Étude sur la Chine contemporaine* (1869, in-18); *l'Esprit chinois et l'esprit européen* (1868, in-18); *la Réforme des humanités* (1872, in-18); *Description générale de l'ancien Bourbonnais* (1875, in-18); *Relation d'une mission archéologique en Tunisie* (1881, in-4°), et l'on a l'impression *la Campagne de Chine, d'après la correspondance confidentielle du général comte de Montauban*, ouvrage qui a un moment d'être mis en vente par la librairie Plon (octobre 1882), fut mis sous séquestre par raison d'État, sous prétexte que des documents confidentiels, conservés dans les archives de la Guerre, ne pouvaient être portés à la connaissance du public. Le ministère se rendit acquéreur de tous les exemplaires du livre qui, de la sorte, ne vit pas le jour. Il fit en outre paraître le *Journal d'un interprète en Chine* (1885, in-12), dans lequel, sans faire usage des documents qui avaient motivé la suppression de la *Campagne de Chine*, il put du moins donner ses impressions personnelles sur l'expédition à laquelle il avait pris part et dont il a raconté les péripéties sous le nom de son interprète, *le Cabinet noir* (1887, in-12), étude rétrospective sur le fonctionnement de ce fameux cabinet noir sous Napoléon Ier d'après les papiers du baron Mounier, directeur de la police sous la Restauration; *la Légende de Metz* (1888, in-12), ouvrage dans lequel l'auteur prend à tâche de faire amnistier la trahison de Bazaine ou tout au moins de faire accorder au maréchal des circonstances atténuantes; *Autour d'une révolution* (1888, in-12), souvenirs personnels de l'auteur sur la révolution du 4 septembre et dont il avait déjà conté une partie dans son *Journal d'un officier d'ordonnance*. Les mœurs de M. d'Hérisson, pleins de faits curieux et de particularités ignorées, sont éminemment intéressants; on regrette toutefois que l'auteur, imbu des préjugés monarchiques, se soit laissé aller trop souvent à des dénigrements de parti pris contre les républicains.

HÉRITIERA s. m. (é-ri-ti-é-ra — de *l'Héritier*, nom d'un botaniste). Bot. Genre de malvacées-sterculiées renfermant des arbustes à fleurs petites, unisexuées, dépourvues de pétales, analogues à celles des sterculias. Une des espèces de ce genre (*heritiera littoralis*) se cultive en serre dans nos contrées.

HERKOMER (Hubert), peintre, né à Waab (Bavière) le 26 mai 1849 et naturalisé Anglais. En 1857, son père, qui était sculpteur sur bois, vint à Southampton où Hubert Herkomer suivit les cours de l'école de dessin. Il continua ses études artistiques à Munich, sous la direction du professeur Echser, puis revint en 1865 à Londres, où il se fixa définitivement; il entra alors dans l'école de South-Kensington. Pendant dix-huit mois, il donna des caricatures au journal « le Censeur », et, pendant plusieurs années, des illustrations au journal « Graphic ». Ses dessins étaient des croquis pris dans la rue, montrant la vie grouillante de la grande ville et les contrastes de ses quartiers, l'existence ici richissime, là loqueteuse. Si le premier tableau que M. Herkomer exposa en 1872 ne laissa pas d'être discuté, un succès unanime et considérable accueillit la *Dernière Assemblée* (voir ce mot), excellente toile qui, envoyée à l'Exposition universelle de 1878, valait à son auteur une des deux grandes médailles accordées à l'Angleterre. Puis on vit de M. Herkomer : *A la porte de la mort* (1876; *Hogarthos* (1877), tableau où la nature est saisie avec une grande puissance et vérité; *la Veillée* (1878), vigoureuse peinture dans laquelle se voient de vieilles femmes s'occupant à des ouvrages de couture; *Lumière, vie et mélodie* (1879); *Godschine*, heureux début de M. Herkomer comme paysagiste (1880); *Scène romantique* (1881), autre artistique, au talent profond et ferme, semble qual que, depuis longtemps déjà, le commandant était atteint d'aliénation mentale; que sa femme ne le soignait, au contraire, que pour éviter un risque de sa vie, car il voulait continuellement avoir à la portée de sa main un revolver chargé, qu'il avait fini par tirer sur lui-même dans ses idées de suicide persistantes, il était un aliéné dangereux pour lui-même et pour autrui. Le commandant Héricart a donc été interdit le 14 novembre 1888.

HÉRISSON (Maurice, comte D'IRISSON D'), officier et publiciste français, né à Paris en 1840. Officier d'ordonnance du général de Montauban pendant la guerre de Chine, le comte d'Hérisson était en Amérique lorsque fut déclarée la guerre franco-allemande de 1870. Il rentra immédiatement en France, où il était capitaine dans la garde mobile, et se rendit au camp de Châlons; le général Schmitz l'attacha à l'état-major du 12e corps d'armée. Peu de temps après il fut rappelé à Paris et à l'état-major du général Trochu, en qualité d'officier d'ordonnance. La parfaite connaissance qu'il avait de l'anglais et de l'allemand lui valut d'être employé à maintes reprises comme parlementaire; Jules Favre l'emmena à Ferrières, puis à Versailles. C'est à ces circonstances qu'il dut la connaissance de certaines particularités curieuses, ignorées du public, d'anecdotes caractéristiques qu'il a racontées dans son *Journal d'un officier d'ordonnance* (1885). Nous connaissons un article spécial (V. JOURNAL). Antérieurement, M. d'Hérisson avait publié : *Étude sur la Chine contemporaine* (1869, in-18); *l'Esprit chinois et l'esprit européen* (1868, in-18); *la Réforme des humanités* (1872, in-18); *Description générale de l'ancien Bourbonnais* (1875, in-18); *Relation d'une mission archéologique en Tunisie* (1881, in-4°), et l'on a l'impression *la Campagne de Chine, d'après la correspondance confidentielle du général comte de Montauban*, ouvrage qui a un moment d'être mis en vente par la librairie Plon (octobre 1882), fut mis sous séquestre par raison d'État, sous prétexte que des documents confidentiels, conservés dans les archives de la Guerre, ne pouvaient être portés à la connaissance du public. Le ministère se rendit acquéreur de tous les exemplaires du livre qui, de la sorte, ne vit pas le jour. Il fit en outre paraître le *Journal d'un interprète en Chine* (1885, in-12), dans lequel, sans faire usage des documents qui avaient motivé la suppression de la *Campagne de Chine*, il put du moins donner ses impressions personnelles sur l'expédition à laquelle il avait pris part et dont il a raconté les péripéties sous le nom de son interprète, *le Cabinet noir* (1887, in-12), étude rétrospective sur le fonctionnement de ce fameux cabinet noir sous Napoléon Ier d'après les papiers du baron Mounier, directeur de la police sous la Restauration; *la Légende de Metz* (1888, in-12), ouvrage dans lequel l'auteur prend à tâche de faire amnistier la trahison de Bazaine ou tout au moins de faire accorder au maréchal des circonstances atténuantes; *Autour d'une révolution* (1888, in-12), souvenirs personnels de l'auteur sur la révolution du 4 septembre et dont il avait déjà conté une partie dans son *Journal d'un officier d'ordonnance*. Les mœurs de M. d'Hérisson, pleins de faits curieux et de particularités ignorées, sont éminemment intéressants; on regrette toutefois que l'auteur, imbu des préjugés monarchiques, se soit laissé aller trop souvent à des dénigrements de parti pris contre les républicains.

HÉRITIERA s. m. (é-ri-ti-é-ra — de *l'Héritier*, nom d'un botaniste). Bot. Genre de malvacées-sterculiées renfermant des arbustes à fleurs petites, unisexuées, dépourvues de pétales, analogues à celles des sterculias. Une des espèces de ce genre (*heritiera littoralis*) se cultive en serre dans nos contrées.

HERKOMER (Hubert), peintre, né à Waab (Bavière) le 26 mai 1849 et naturalisé Anglais. En 1857, son père, qui était sculpteur sur bois, vint à Southampton où Hubert Herkomer suivit les cours de l'école de dessin. Il continua ses études artistiques à Munich, sous la direction du professeur Echser, puis revint en 1865 à Londres, où il se fixa définitivement; il entra alors dans l'école de South-Kensington. Pendant dix-huit mois, il donna des caricatures au journal « le Censeur », et, pendant plusieurs années, des illustrations au journal « Graphic ». Ses dessins étaient des croquis pris dans la rue, montrant la vie grouillante de la grande ville et les contrastes de ses quartiers, l'existence ici richissime, là loqueteuse. Si le premier tableau que M. Herkomer exposa en 1872 ne laissa pas d'être discuté, un succès unanime et considérable accueillit la *Dernière Assemblée* (voir ce mot), excellente toile qui, envoyée à l'Exposition universelle de 1878, valait à son auteur une des deux grandes médailles accordées à l'Angleterre. Puis on vit de M. Herkomer : *A la porte de la mort* (1876; *Hogarthos* (1877), tableau où la nature est saisie avec une grande puissance et vérité; *la Veillée* (1878), vigoureuse peinture dans laquelle se voient de vieilles femmes s'occupant à des ouvrages de couture; *Lumière, vie et mélodie* (1879); *Godschine*, heureux début de M. Herkomer comme paysagiste (1880); *Scène romantique* (1881), autre artistique, au talent profond et ferme, semble

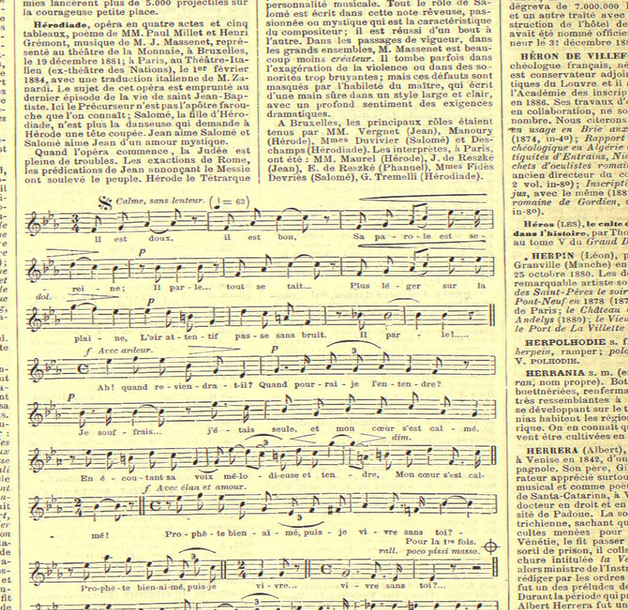

lation (1871); *l'Industrie navale* (1871, in-8°); *Inconvénients et avantages des ports francs en Italie et dans l'Autriche-Hongrie* (1872); *Études de droit industriel* (1873); *Trieste commerciale et maritime* (1874); *Histoire de l'économie politique italienne* (1875); *Manuel théorique et pratique des petites industries* (1879); *les Nouvelles Institutions économiques du XIXe siècle* (1879); *Daniel Manin et Venise, 1804-1853* (1880).

HERRÉRITE s. f. (èr-ré-ri-te — rad. *Herrera*, nom du savant mexicain). Minér. Carbonate de zinc, variété de smithsonite.

HERRFURTH (Ernest-Louis), homme politique et administrateur prussien, né à Oberthau (district de Mersebourg) le 6 mars 1830. Entré dans l'administration en 1858, il devint, en 1873, conseiller rapporteur; puis fut nommé successivement membre du conseil fédéral, du conseil d'Etat de Prusse, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur (1882). Le 2 juillet 1888, il a été appelé à remplacer M. Puttkamer comme ministre de l'Intérieur. Sa compétence dans les questions administratives est généralement reconnue; on lui doit les réformes introduites dans les impôts provinciaux. Outre de nombreux travaux d'économie politique et de droit administratif, il a publié : *Contribution à la statistique financière des communes de Prusse* (Berlin, 1879-1882-1884); *Statistique financière des arrondissements de Prusse* (Berlin, 1880); *Statistique des impôts des arrondissements de Prusse* (Berlin, 1882); *la Loi du 11 mars 1879 sur les aptitudes requises pour les emplois supérieurs de l'administration* (Berlin, 1884); *la Loi sur les impôts communaux* (Berlin, 1886); etc.

* **HERRICK-SCHŒFFER** (Théophile-Auguste), entomologiste allemand, né à Ratisbonne en 1799. — Il est mort dans cette ville le 14 avril 1874.

** **HERSE.** — **Encycl.** Agric. La *herse* est un instrument agricole très important qui a pour but d'ameublir la superficie des terres qui ont été labourées, d'arracher les plantes à racines vivaces, d'enterrer des semences, de faciliter le tallement des céréales, etc.; elle correspond au râteau des jardiniers.

Une herse est toujours constituée par un châssis portant sur des traverses des dents qui tracent sur la terre des raies parallèles. On distingue les herses *roulantes* et les herses *traînantes*. Dans le premier système, les dents sont mobiles autour d'un axe parallèle au sol; il est, du reste, peu usité en France. Les herses traînantes comprennent un grand nombre de types, dont nous énumérerons seulement les plus importantes. Elles sont souvent constituées par un bâti en bois et des dents en fer, mais aujourd'hui les herses tout en fer se substituent aux premières; dans tous les types les dents, fixes, tracent sur le sol des raies indépendantes les unes des autres.

La plus ancienne des herses est la herse *triangulaire*, puis est venue la herse *rectangulaire*, la herse *trapézoïdale* et enfin la herse *parallélogrammique*, ou *herse de Valcourt*; toutes avaient un bâtis en bois et les dents en fer. Les herses parallélogrammiques ont été perfectionnées; au bois on a substitué le fer. On est arrivé ainsi à construire les herses *en zigzag* ou articulées, instrument en fer produisant un travail excellent. Les herses *à chaînon* dérivent du précédent modèle; elles sont formées par une série de mailles en acier disposées en zigzag sur lesquelles sont fondues des dents triangulaires.

La perfection des hersages dépend beaucoup des instruments qu'on emploie, mais aussi de l'état de la terre. Les terres sablonneuses et légères peuvent être hersées en toute saison; les terres argileuses ou un peu fortes ne laisseront fonctionner convenablement la herse que si le sol n'est ni trop humide ni trop sec.

* **HERSENT** (Louise-Marie-Jeanne Mauduit, dame), femme peintre française, née à Paris le 7 mars 1784. — Elle est morte le 7 janvier 1862.

HERST (Auguste-Clément-Jacques), peintre français, né à Rocroi (Ardennes) le 28 août 1825. Cet artiste, qui a reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur en 1874, s'adonne concurremment à la peinture à l'huile et à l'aquarelle. Parmi ses peintures à l'huile, nous citerons : *le Pied de la falaise* (1861); *Un torrent* (1863); *Gros temps sur la côte d'Afrique; Soleil levant; Un vieux pont en Hollande* (1874); *Chemin du bout du monde; Vallée de Sallanches; Lisière de bois* (1875); *Aux environs de Dordrecht; Environs de La Calle* (1877); *Printemps* (1887); enfin, un *Intérieur de basse-cour* (au musée de Chartres). Comme aquarelliste, il a exposé un grand nombre d'œuvres : *l'Orage; le Parc réservé de Saint-Cloud; le Héron* (1864); *Soleil couchant; Torrent; Intérieur de bois; Rochers* (1865); *la Bastide en ruine; Port de Mers-el-Kebir; Printemps; Automne* (1866); *Vallée Saint-Marcel; Entrée de la Grande-Chartreuse; Pins en Provence* (1867); *Torrent de la Grande-Chartreuse; Chemin du Calvaire, forêt de Fontainebleau* (1868); *la Première Hirondelle; le Saut du Doubs aux Brenets; Moulin à Dordrecht; le Ruisseau des Aygalades* (1869); *le Muderenthal; la Pointe de Phuellen; Pâturages; Route du Saint-Gothard* (1870); *Pâturage; Bords du lac d'Annecy; Chemin de Muderenthal* (1874); *le Matin à Saint-Gervais-les-Bains; Au Partel* (1875); *A Port-Blanc; Ferme en Normandie* (1877); *Soleil levant; A Grand-Camp* (1878); *Soleil couchant; Canal en Hollande* (1879); *Solitude; Effet de brouillard* (1880); *Paysage, Espagne; Vallée de Saint-Marcel* (1881); *Matin au Socoa; Environs de Bagnères-de-Luchon* (1882); *Environs d'Harcourt; Environs d'Eymoutiers* (1883); *Environs d'Amsterdam; Environs de Genève* (1884); *Cascade du Bious; Route du pic d'Ossau* (1885); *Environs de Gabas; Printemps* (1886); *Soleil couchant; Embouchure de la Rance* (1887); *Marée basse à Saint-Malo; Soleil couchant à marée pleine* (1888).

HERTZ (Guillaume), poète et écrivain allemand, né à Stuttgart le 24 septembre 1835. Il était étudiant à Tubingue, où il se lia avec Uhland, lorsqu'il composa des poésies qui furent publiées en 1859. Après avoir visité les principaux pays de l'Europe, il s'établit privatdocent à Munich (1861). En 1869, il obtint la chaire de littérature au Polytechnikum de cette ville. M. Hertz a emprunté au moyen âge la plupart de ses sujets. Ses œuvres originales sont les poèmes épiques : *Lancelot et Ginevra* (Hambourg, 1859); *le Voyage de noce de Hugdietrich* (Stuttgart, 1863), et *Henri de Souabe* (1867). Il a de plus publié des études sur *Marie de France*, d'après les anciennes légendes de Bretagne (Stuttgart, 1862); sur *le Loup-garou* (1862); *les Légendes allemandes en Alsace* (1872); *la Légende de Parcival et du Gral* (Breslau, 1882). Enfin il a collaboré au « Livre des poètes de Munich », de Geibel; au « Livre des poètes de Souabe », de Paulus et Weitbrecht; etc.

HERTZBERG (Gustave-Frédéric), historien et archéologue allemand, né à Halle le 19 janvier 1826. Professeur extraordinaire à l'université de Halle depuis 1860, il s'est occupé tout spécialement de la Grèce antique. Il a publié : *Alcibiade, l'homme d'Etat et le général* (Halle, 1853); *la Vie du roi Agésilas II de Sparte* (Halle, 1856); *Histoire de la Grèce ancienne jusqu'au début du moyen âge* (Leipzig, 1862) et *Histoire des néo-Grecs au XIXe siècle* (Leipzig, 1869), dans l'« Encyclopédie universelle » d'Ersch et Guiber; *Histoire de la Grèce sous la domination romaine* (Halle, 1866-1875, 3 vol.), traduite en français; *Histoire des guerres persiques d'après les sources* (Halle, 1877); *Histoire de la Grèce et de Rome* (Berlin, 1879-1880, 2 vol.); *Histoire de l'empire romain* (Berlin, 1880-1882); *Histoire des Byzantins et de l'empire d'Osman* (Berlin, 1882-1884), dans l'« Histoire universelle » de Grote-Oncken; un *Abrégé de l'histoire grecque jusqu'à l'an 397 après Jésus-Christ* (Halle, 1884); etc.

** **HERVÉ** (Florimond Ronger, dit), compositeur français, né à Houdain (Pas-de-Calais) le 30 juin 1825. — Depuis 1879 il a fait représenté divers opéras et écrit la musique de plusieurs comédies-vaudevilles. Nous citerons : Bouffes-Parisiens, *la Marquise des rues*, opéra-comique en trois actes, de Siraudin et Hirsch; *Panurge*, opéra-bouffe en trois actes, de Clairville; aux Variétés, *la Femme à papa*, comédie-vaudeville en trois actes, d'Hennequin et Millaud; aux Folies-Dramatiques, *les Deux Roses*, opérette en trois actes, qui tomba (1880); aux Nouveautés, *le Voyage en Amérique*, pièce en quatre actes, de H. Raymond et Boucheron; aux Folies-Dramatiques, *la Mère des compagnons*, opéra-comique en trois actes et quatre tableaux, de Duru et Chivot (1881); aux Variétés, *Lili*, comédie-vaudeville en trois actes, d'Hennequin et Millaud (1882); au Château-d'Eau, *la Belle aux cheveux d'or*, drame en cinq actes et six tableaux, de A. Arnould et A. Lionat; à la Renaissance, *Vertige*, opérette en trois actes, de Bocage et Crisafulli (1883); aux Variétés, *Mam'zelle Nitouche*, comédie en trois actes, de Meilhac et Millaud; *la Cosaque*, comédie en trois actes, par les mêmes; aux Nouveautés, *la Nuit aux soufflets*, opéra-comique en trois actes, de d'Ennery et Ferrier; aux Variétés, *Mam'zelle Gavroche*, comédie-vaudeville en trois actes, de Gondinet : on a retenu la chanson des canotiers (1885); aux Menus-Plaisirs, *Fla-fla*, vaudeville en trois actes (1886); aux Variétés, *la Noce à Nini*, vaudeville en trois actes (1887).

** **HERVÉ** (Aimé-Marie-Edouard), publiciste français, né à Saint-Denis (île de la Réunion) le 28 mai 1835. — Après le triomphe des républicains aux élections d'octobre 1877, M. Edouard Hervé avait loyalement avoué que le verdict du pays ne prêtait à aucune équivoque, mais il n'en continua pas moins à défendre les idées monarchiques avec une âpreté qui s'accrut à mesure que les idées du centre gauche furent délaissées par la majorité pour une politique plus avancée. Sollicité de divers côtés, M. Hervé, au mois de juin 1879, définit dans son journal « le Soleil » le régime qu'il désirait voir s'établir en France : « Nous voulons la monarchie fondée sur le principe de l'hérédité, parce que ce principe seul peut donner au pouvoir, dans un pays comme la France, les garanties de stabilité qui lui sont indispensables. Mais nous voulons en même temps la monarchie consolidée par l'union de tous les conservateurs, abritée par les plis du drapeau national, entourée de toutes les libertés modernes;... la monarchie ouverte à toutes les intelligences, à toutes les activités, à tous les dévouements patriotiques; la monarchie qui devrait, si elle était rétablie, accepter et réclamer les services de tous les hommes de valeur des régimes précédents. » En somme, M. Hervé admet le principe de l'hérédité dans le but de mettre à l'abri des compétitions le premier poste de l'Etat, mais il ne veut pas que le pouvoir, indiscutable dans son origine, puisse être « sans contrôle et sans fin dans son exercice ». Invité la même année à un grand banquet légitimiste, il déclina cette invitation par une lettre qui fit grand bruit et montra que la fusion entre orléanistes et royalistes purs n'était point, comme certains le prétendaient, sur le point de s'accomplir. Le 9 janvier 1881, M. Hervé fut élu conseiller municipal de Paris dans le IXe arrondissement (quartier de la Chaussée-d'Antin). Il s'y déclara contre toutes les mesures ou vœux tendant à la laïcisation du personnel des hôpitaux, à l'exclusion de l'enseignement religieux dans les écoles de la ville, etc. Il ne fut pas réélu aux élections municipales qui suivirent. M. Hervé, qui poussait les chefs du parti monarchique, ou pour parler plus exactement la famille d'Orléans, à une politique active, devint l'inspirateur du « Comité réformiste », qui se constitua le 28 mai 1883, rue des Pyramides, pour combattre la République, et qui se proposa pour premier objectif la réforme de la loi électorale et de la constitution. Il est inutile d'ajouter que ce comité éphémère n'eut et ne pouvait avoir aucune influence sérieuse. Candidat monarchiste aux élections de 1885, M. Hervé obtint dans le département de la Seine un nombre respectable de suffrages, mais il échoua avec toute la liste réactionnaire. Plus heureux à l'Institut, il fut élu membre de l'Académie française en remplacement du duc de Noailles (1886). Peut-être dut-il ce succès à ses opinions politiques plus qu'à son bagage littéraire, qui se compose surtout d'articles de journaux, d'ailleurs pleins de nerf et de mouvement. M. Hervé, qui, dans une réunion conservatrice tenue à Bordeaux le 22 janvier 1888, avait prononcé un grand discours-programme, posa quelques jours plus tard sa candidature législative dans les Bouches-du-Rhône : il obtint 23.638 voix contre 40.204 données au candidat révolutionnaire, M. Félix Pyat (25 mars 1888). On doit à M. Hervé : *Une page d'histoire contemporaine* (1869, in-18); *la Crise irlandaise depuis la fin du XVIIIe siècle* (1885, in-16).

HERVÉ (Félix-Jean-Marie), général français, né le 3 février 1837 à Uzel (Côtes-du-Nord). Sorti de Saint-Cyr comme sous-lieutenant le 1er octobre 1855, il alla aux zouaves et fit une brillante campagne en Afrique. Lieutenant en 1857, il prit part à la guerre d'Italie, fut promu capitaine en 1861, chef de bataillon le 20 août 1870, après Frœschwiller, et combattit encore à Sedan. Nommé lieutenant-colonel au 1er zouaves en 1874, il devint colonel de ce régiment en 1878, à son retour du camp de Krasnoïé-Selo, près de Saint-Pétersbourg, où il avait été envoyé pour suivre les manœuvres des troupes de la garde impériale russe. En 1879, il participa aux opérations qui eurent lieu dans l'Aurès et aux succès de la campagne de Tunisie en 1881-1882. Promu général de brigade le 29 janvier 1883, il commanda la subdivision de Gafsa, en Tunisie, puis celles de Verdun et de Châlons. Général de division le 7 juillet 1888, et nommé en même temps au commandement de la 20e division d'infanterie à Saint-Servan, il a été appelé, le 17 janvier 1889, à la tête de la 11e division à Nancy, un des postes d'avant-garde les plus importants en cas de guerre.

** **HERVEY DE SAINT-DENYS** (Marie-Jean-Léon, marquis d'), littérateur et sinologue français, né à Paris en 1823. — Il est devenu membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), le 8 février 1878, en remplacement de Boutaric. Depuis 1877, il a publié : *Trois Nouvelles chinoises*, traduction française (1885, in-18); *l'Annam ou le Tong-King et la Cochinchine* (1886, in-8°); *Mémoire sur les doctrines religieuses de Confucius* (1887, in-4°).

* **HERVEZ DE CHEGOIN** (Nicolas-Joseph), médecin français, né à Entrains (Nièvre) en 1791. — Il est mort à Paris le 23 mars 1877.

HERVIEU (Paul), romancier français, né à Neuilly-sur-Seine en 1857. Licencié en droit, il a rempli les fonctions de secrétaire d'ambassade. Ses débuts littéraires ont eu lieu sous le pseudonyme d'**Eliacin**. On a de cet écrivain : *Diogène le Chien* (1882, in-12); *la Bêtise parisienne* (1883, in-12); *l'Alpe homicide* (1885, in-18); *les Yeux verts et les yeux bleus* (1886, in-18); *l'Inconnu* (1887, in-18); *Deux Plaisanteries* (1888, in-18). M. Hervieu est un conteur original, élégant et spirituel.

HERVIEUX (Léopold), littérateur français, né à Elbeuf le 10 mars 1831. Ancien greffier et avocat à la cour d'appel de Paris, il est suppléant à la justice de paix du IIIe arrondissement, ainsi que membre du conseil municipal de Paris pour le Xe arrondissement. On lui doit les ouvrages suivants : *Premiers Essais poétiques* (1853, in-12); *De la hausse et de la baisse des céréales* (1860, in-12); *le Forçat ou la nécessité du divorce* (1880, in-12); *Traduction en vers des Fables de Phèdre* (1881, in-12); *les Déclassés* (1882, in-12); *Notice historique et critique sur les fables latines de Phèdre et de ses anciens imitateurs* (1884, in-18); *les Fabulistes latins : Phèdre et ses imitateurs* (1884, 2 vol. in-8°), ouvrage d'un critique érudit, qui a été remarqué à juste titre.

. **HERVILLY** (Ernest-Marie d'), poète et romancier français, né à Paris le 26 mai 1839. — Depuis les *d'Hervilly-Caprices* (1877, in-18), il a publié : *Histoires de mariage* (1878, in-18); *les Armes de la femme* (1880, in-18); *Parisienneries* (1881, in-18); *Histoires divertissantes* (1883, in-18); *la Dame d'Entremont*, chronique du temps de Charles IX (1883, in-18); *Timbale d'histoires à la parisienne*, recueil de petites nouvelles (1883, in-18); *le Grand saint Antoine de Padoue*, légende en vers, avec dessins de Busch (1883, in-18); *les Historiettes de l'histoire* (1884, in-18); *l'Homme jaune* (1884, in-18); *les Parisiens bizarres* (1885, in-18); *l'Age d'or de l'enfance* (1886, in-4°); *la Statue de chair* (1885, in-18); *le Chat de Neptune* (1886, in-32); *les Bêtes à Paris*, recueil de trente-six sonnets (1886, in-4°); *Aventures d'un petit garçon préhistorique* (1887, in-4°). Il a de plus donné au théâtre : *la Fontaine des Beni-Menad*, comédie mauresque (1878); *le Parapluie*, comédie en un acte, en prose (Odéon, 1880); *Poquelin père et fils*, comédie en un acte, en vers (Odéon, 1881); *l'Enveloppe*, comédie (1884); *Bigoudis*, comédie en un acte, en prose (Gymnase, 1884); *l'Ile aux Corneilles*, comédie en un acte, en vers (Odéon, 1885); *Mal aux cheveux*, comédie en un acte, en prose (Palais-Royal, 1886); *Molière en prison*, à-propos en un acte, en vers (Odéon, 1886). Dans ses nouvelles comme au théâtre, M. Ernest d'Hervilly est un fantaisiste dont le style a une saveur particulière; ses inventions ont de l'originalité, mais il manque un peu d'haleine.

* **HERZ** (Jacques-Simon), pianiste et compositeur allemand, né à Francfort-sur-le-Mein en 1794. — Il est mort à Nice en janvier 1880.

* **HERZ** (Henri), pianiste et compositeur, frère du précédent, né à Vienne (Autriche) le 8 janvier 1806 et naturalisé Français en 1865. — Il est mort à Paris le 5 janvier 1888. A la suite de l'Exposition de Londres, où les pianos sortis de sa manufacture avaient obtenu la plus haute récompense, il fut nommé officier de la Légion d'honneur (24 janvier 1863). Comme professeur au Conservatoire de musique de Paris, il prit sa retraite en 1874. Cet artiste, qui a écrit environ 200 œuvres (concertos, fantaisies, transcriptions, études, etc.), a laissé un recueil d'impressions de touriste sous ce titre : *Mes voyages en Amérique* (Paris, 1866, in-12).

** **HERZÉGOVINE**, en turc *Hertzek*, ancienne province ou vilayet du N.-O. de la Turquie. — Comme la Bosnie, l'Herzégovine fait encore officiellement partie de l'empire ottoman; mais depuis le traité de Berlin du 13 juillet 1878, elle est occupée militairement et administrée par l'Austro-Hongrie. Dans le sandjak de Novibazar, situé entre la Serbie et le Monténégro, l'Autriche-Hongrie n'a que le droit d'occupation militaire; l'administration est réservée à la Porte. Pour l'Autriche, l'Herzégovine est le *cercle de Mostar*, dont le chef-lieu, du même nom, est la seule ville de quelque importance dans le pays (12.665 hab.). L'Herzégovine entière a 187.574 habitants, et le sandjak de Novibazara 168.000 habitants. Pour le cercle, le budget de 1888 s'établissait par 9.076.278 florins en recettes et par 9.147.189 florins en dépenses. Le 15e corps de l'armée austro-hongroise occupe la Bosnie et l'Herzégovine. En vertu de la loi du 24 octobre 1881, la population indigène est obligée de servir trois ans dans l'armée active et neuf ans dans la réserve. L'Herzégovine a été réunie au territoire douanier général austro-hongrois; les données sur le commerce de cette province se trouvant par suite fondues dans le tableau général du commerce de l'empire, il est difficile d'en apprécier l'importance; mais on peut dire que le commerce comme l'industrie y est encore dans l'enfance. Les chemins de fer ont un développement de 481 kilom.; ils sont presque tous administrés par l'autorité militaire austro-hongroise. Les postes et les télégraphes sont dans les mêmes conditions. V. Bosnie.

HERZEN (Alexandre), physiologiste russe, fils du célèbre publiciste, né à Vladimir en 1839. Né pendant l'exil de son père, il partagea sa vie errante et ne put recevoir une instruction suivie, l'émigré politique étant souvent forcé de changer de résidence. Il trouva cependant moyen d'apprendre le français et l'anglais, étudia l'histoire naturelle à Londres, durant un séjour de sept années qu'y fit son père, fut reçu docteur en médecine à l'université de Berne (1861), puis entreprit un voyage scientifique dans les pays scandinaves et visita la Norvège, le cap Nord et l'Islande. Revenu à Londres, il y publia en langue russe son premier ouvrage, *Traité populaire de zoologie et d'anatomie comparée des animaux invertébrés* (1862). L'année suivante, voyageant en Italie, il y retrouva l'un de ses professeurs de l'université de Berne, Schiff, qui était titulaire de la chaire de physiologie à l'Institut des études supérieures de Florence, et il resta près de lui pour continuer ses travaux dans son laboratoire. Nommé peu de temps après adjoint au professeur, il lui succéda en 1876. Il a publié : *les Centres modérateurs de l'action réflexe* (Turin, 1864, en français); *De la parenté de l'homme et du singe* (1865); *les Animaux martyrs, leurs protecteurs et leur physiologie* (Florence, 1874); *Analyse physiologique du libre arbitre humain* (1876), traduit en français par le docteur Letourneau (1878); *Leçons sur la digestion* (Florence, 1877); *l'Activité psychique et la conscience* (1879), et un volume de *Récits et Nouvelles* (1873).

HESEKIEL (Louise), femme de lettres allemande, née à Altenbourg le 3 juillet 1847. Fille de l'écrivain George Hesekiel, elle publia, à l'âge de vingt ans, son premier roman : *Une dame de la cour de Brandebourg* (Berlin, 1868, 3 vol.). Depuis, elle a beaucoup produit, et toutes ses œuvres portent l'empreinte des sévères sentiments religieux de l'auteur, qui appartient à la religion protestante. Voici la liste de ses romans : *De Brandebourg à Bismarck* (Berlin, 1873, 2 vol.); *Sous l'écu à chevrons* (1877, 3 vol.); *Rêveurs allemands* (1879, 3 vol.); *Charlotte Lindholz* (1882); *le Prince Guillaume* (1883); *Templiers et Chevaliers de Saint-Jean* (1887). On lui doit ensuite un recueil de nouvelles. *Dieu soit avec nous!* (1883), et des récits patriotiques : *la Vie dans les baraquements, esquisses d'une ambulance militaire* (1872); *Elisabeth, reine de Prusse* (1881); *l'Hôte de l'empereur* (1883); etc.

. **HESPEL** (Octave, comte d'), homme politique français, né en 1827. — Il est mort à Wavrin (Nord) le 20 avril 1885.

HESPÉRÉTINE s. f. (es-pé-ré-ti-ne — rad. *hespéridine*). Chim. Alcool à fonction mixte, triphénol diéther $C^{16}H^{14}O^6$ produit par le dédoublement de l'hespéridine en présence des acides étendus.

HESPÉRIDÈNE s. m. (ès-pé-ri-dè-ne — rad. *hespéride*). Chim. Hydrocarbure $C^{10}H^{16}$ du groupe des terpènes, bouillant à 178°, obtenu en distillant l'essence d'orange.

HESPÉROCALLIS s. m. (ès-pé-ro-kal-liss — du gr. *hesper*, soir; *kallos*, beau). Bot. Genre de liliacées dracœnées, caractérisé par ses grandes fleurs en grappes, à périanthes en forme d'entonnoir, à six étamines. Le fruit est une capsule loculicide. Elles habitent la Californie. Le bulbe de l'*hesperocallis undulata* est réputé comestible.

HESPÉRORNIS s. m. (ès-pér-or-niss — du gr. *hesperos*, occident; *ornis*, oiseau). Genre d'oiseaux fossiles des territoires de l'Ouest (Etats-Unis), pourvus de dents, ayant des ailes rudimentaires et ressemblant aux reptiles par la tête et la conformation des vertèbres.

— **Encycl.** Le genre *Hespérornis* a été formé par Marsh sur quelques espèces fossiles trouvées par lui dans les terrains secondaires de l'Amérique du Nord (crétacé du Kansas). Les hespérornis sont, après les archéoptéryx, les plus anciens oiseaux que l'on connaisse. Ils appartiennent à la sous-classe des Odontornithes de Marsh, et l'*hesperornis regalis*, dont on a trouvé un squelette presque complet, sert de type à l'ordre des Odontolcæ de Marsh. L'*hesperornis regalis* était un grand oiseau de la taille du cygne, ayant un port analogue à celui des *manchots* actuels. Les ailes réduites à un humérus atrophié et le sternum dépourvu de carène comme celui de l'autruche dénotent une complète inaptitude au vol; l'os coracoïde rappelle celui des dinosauriens. Les membres postérieurs et le bassin, vigoureusement constitués, ainsi que les pattes conformées à la manière des palmipèdes, indiquent un excellent nageur. La queue, formée de douze vertèbres et étalée en forme de rame horizontale, devait être un puissant organe de locomotion; M. Marsh la compare à celle du castor, tout en pensant qu'elle devait être garnie de plumes. Le bec est pointu et armé de dents coniques, implantées dans une rainure commune et dirigées en arrière, comme chez les ichtyosaures. La dentition indique un redoutable carnassier. La mandibule supérieure, qui est recourbée, porte 14 dents sur le maxillaire, tandis que le prémaxillaire formant le bout du bec en est dépourvu. La mandibule inférieure est armée de 33 dents de chaque côté, et les deux branches de cette mandibule, liées seulement par un cartilage, s'écartaient sans doute comme chez les reptiles, pour donner plus d'ouverture à la bouche et faciliter l'introduction de proies volumineuses. Le développement excessif des lobes optiques et du cervelet, l'exiguïté relative du cerveau, rapprochent encore du type reptile ce singulier oiseau des premiers âges.

* **HESS** (Charles), peintre allemand, né à Dusseldorf en 1801. — Il est mort à Reichenhall le 16 novembre 1874.

* **HESSE** (grand-duché de), Etat du centre de l'Allemagne. — Superficie : 7.681,13 kilom. carrés, dont 3.288,01 pour la Hesse supérieure, 3.018,99 pour Starkenburg, 1.374,13 pour la Hesse rhénane. Pop.: 956.611 hab., dont 402.378 pour Starkenburg, 263.044 pour la Hesse supérieure et 291.189 pour la Hesse rhénane. Augmentation, depuis 1881 : 2,1 pour 100.

L'enseignement est organisé d'une façon remarquable; 0,27 pour 100 seulement des conscrits appelés en 1882-1883 étaient dépourvus de toute instruction. Outre les écoles primaires, il y a 7 gymnases, 12 réalschules, une université à Giessen, une école technique supérieure à Darmstadt, etc.

D'après les évaluations pour la période budgétaire de 1888-1891, les recettes annuelles prévues s'élèveront à 21.884.025 marks (de 1 fr. 25), les dépenses à 21.453.974 marks. Le budget extraordinaire de la période de 1888-1891 est, pour les dépenses, de 1.714.672 marks; elles sont couvertes, par des fonds disponibles jusqu'à la valeur de 11.711.159 marks.

Pour favoriser le développement de l'agriculture, il existe des inspecteurs de l'agriculture et de nombreuses écoles (une par arrondissement). 49,9 pour 100 de la surface totale de la Hesse sont occupés par des champs et des jardins; 13,1 pour 100 par des prairies et des pâturages; 31,3 par des bois. La production totale du vin a été de 547.027 hectolitres en 1875 (bonne année).

La longueur des lignes de chemins de fer en exploitation était en 1883 de 977,14 kilom., dont 270,73 pour les lignes de l'Etat et 706.41 pour les lignes privées.

D'après la convention du 8 juin 1871, les troupes hessoises forment la 25e division de l'armée d'Allemagne, appartenant au 11e corps d'armée. Les couleurs du drapeau sont le bleu et le rouge.

La Hesse possède 3 voix au Bundesrat et envoie 9 députés au Reichstag.

* **HESSE** (Alexandre-Jean-Baptiste), peintre français, né à Paris le 30 septembre 1806. — Il est mort dans la même ville le 7 août 1879.

* **HESSE** (Adolphe-Frédéric), compositeur et organiste, né à Breslau le 30 août 1809. — Il est mort dans cette ville le 5 août 1863. Il était resté jusqu'à sa mort organiste à l'église Saint-Bernard de sa ville natale.

HÉTÆRA s. f. (é-té-ra — du gr. *hétaira*, hétaïre). Zool. Genre de papillons diurnes de l'Amérique du Sud, voisins des satyres et remarquables par leurs ailes transparentes. Les principales espèces sont : les *hetæra Philoctetes, Piera et Lena*, de Cayenne. L'*hetæra Piera* a de 0m,07 à 0m,08 d'envergure, les ailes sont transparentes avec les nervures et les bords brunâtres; les supérieures portent au milieu une ligne brune et deux yeux noirs. Dans l'*hetæra Andromeda*, les ailes inférieures présentent des écailles rose vif, en outre de quelques bandes brunes et d'un œil.

* **HÉTÉENS, HÉTHÉENS** ou **HITTITES**, peuple de l'antiquité, établi dans la Cappadoce et la Syrie septentrionale, entre l'Oronte et l'Euphrate, du XVe ou du XVIe siècle jusqu'à l'année 717 avant notre ère. Ce peuple était mentionné sous le nom de *Kheta-u* ou *Khita-u* dans les inscriptions hiéroglyphiques d'Egypte, sous celui de *Hatti* dans les textes cunéiformes, sous la dénomination de *Bené-Het* (fils de Het) ou de *Hittim* dans les livres bibliques. Quelques orientalistes l'ont identifié avec les *Hyksos*. A notre époque, ce peuple a été dénommé *Hétéens* par les Français, *Hittites* par les Anglais et *Hethiter* par les Allemands.

Bien que les Hétéens eussent fondé un puissant empire à côté des civilisations connues des anciens, aucun des auteurs de l'antiquité classique, tels qu'Hérodote ou Ctésias, n'en ont fait mention. C'est seulement vers 1870 que l'attention de deux Américains, Aug. Johnson, consul à Damas, et S. Jessup, missionnaire, fut appelée sur des inscriptions en une langue inconnue existant à Hamath, sur l'Oronte; ces inscriptions furent transportées à Constantinople au musée de Tchinili-Kiosk par un Anglais, M. Wright. Depuis, d'autres inscriptions du même genre furent trouvées dans l'ancienne Cilicie et sur les bords de l'Euphrate, où l'on recherchait les ruines de la ville de Gargamich, la grande forteresse des Hétéens, qui, d'après les textes Assyriens et Egyptiens, commandait le cours moyen du fleuve. Des bas-reliefs couverts d'inscriptions ont été aussi trouvés dans les mêmes contrées; les types et les costumes des personnages sont exactement ceux donnés aux Khéta-u et aux Hatti par les peintures et bas-reliefs égyptiens et assyriens. Il y a donc plus que des probabilités pour que les monuments trouvés dans les contrées occupées incontestablement par les Hétéens appartiennent bien à ce peuple. Lorsque les Hébreux entrèrent en Palestine, l'empire hétéen était déjà en décadence; mais les bulletins de batailles et les récits des victoires gravés sur les murs de Thèbes et des palais de Ninive montrent quelle en était antérieurement la puissance. Les rois de la XVIIIe dynastie égyptienne combattirent contre les Hétéens, les vainquirent, mais ne purent les soumettre. Ramsès, le fondateur de la XIXe dynastie, ne fut pas plus heureux, et Siti Ier, l'un de ses successeurs, dut signer avec eux un traité d'alliance. Entre Ramsès II et les Hétéens s'engage une lutte héroïque; les Egyptiens sont victorieux, et Pentaour, l'Homère des bords du Nil, chante le triomphe de son roi dans un poème qui nous a été en partie conservé. Les hostilités continuèrent cependant longtemps encore. Cent cinquante ans plus tard, c'est contre les rois d'Assyrie que se défendent les Hétéens; vainqueurs ils redeviennent les maîtres de leurs destinées pendant deux siècles. Ensuite le sort leur devient contraire, ils sont au VIIIe siècle successivement battus par Assour-Nazir-Habal, par Salman-Asar III, et enfin par Sargon (717), qui transporte les habitants au delà de l'Euphrate. Le peuple hétéen disparaît dès lors du monde politique. Nous ne savons de lui que ce que nous en ont dit ses ennemis, car les inscriptions dont nous avons parlé en commençant et qu'on lui attribue, n'ont pas encore livré leur secret et attendent encore leur Champollion. Cependant, d'après certains résultats déjà obtenus, on peut espérer que, dans un temps peu éloigné, on pourra lire sur les Hétéens des documents émanés des Hétéens eux-mêmes.

HÉTÉRAKIS s. m. (é-té-ra-kiss — du gr. *heteros*, différent; *akis*, pointe). Zool. Genre de vers nématodes, de la famille des Ascarides, caractérisés par leurs trois petites lèvres généralement dentelées et munies de papilles. Ces ascarides, dont les cellules musculaires sont fréquemment reliées les unes aux autres par des prolongements transversaux de la substance médullaire, vivent dans l'intestin de divers vertébrés; nos volailles domestiques en renferment un certain nombre d'espèces : *heterakis vesicularis*, dans le cæcum du poulet; *H. inflexa*, dans l'estomac du poulet et du dindon; *H. maculosa*, dans l'intestin du pigeon; *H. dispar*, dans le cæcum du canard tadorne; *H. spumosa*, dans l'intestin des rats; d'autres espèces vivent dans les poissons, telle est l'*H. foveolata*, qui se trouve dans le tube digestif et dans la cavité viscérale des pleuronectes.

HÉTÉRINE s. f. (é-té-ri-ne — du gr. *hetaira*, hétaïre). Zool. Genre d'insectes orthoptères pseudo-névroptères, groupe des Amphibiotiques, famille des Libellulidés, sous-famille des Agrioninés. Les hétérines (*hæterina*), sont des agrions de l'Amérique du Sud, remarquables par leurs ailes marquées de taches carminées à la base chez les mâles.

HÉTÉROCRINIDÉS s. m. pl. (é-té-ro-kri-ni-dé — du gr. *heteros*, différent; *krinon*, lis). Paléont. Famille de crinoïdes eucrinoïdes renfermant cinq genres (Heterocrinus, Graphiocrinus, Erisocrinus, Philocrinus, Stemmatocrinus), ayant pour caractères communs un calice régulier à base monocyclique ou dicyclique, composé de cinq basales et de cinq radiales, avec les interradiales peu développées ou absentes; bras longs peu divisés disposés sur une rangée, rarement sur deux (stemmatocrinus). Tous ces crinoïdes sont, à l'exception des heterocrinus, fossiles dans le calcaire carbonifère. Le genre Heterocrinus provient du dévonien de l'Amérique du Nord.

HÉTÉROCYSTE s. m. (é-té-ro-si-ste — du gr. *heteros*, différent; *kustis*, vessie). Bot. Les plus gros des globules composant le chapelet des nostocs, dont ils se détachent sans avoir subi aucune modification ni division, et qui ne semblent pas jouer le rôle d'organes reproducteurs, comme l'ont cru quelques auteurs (Almann). ‖ Syn. de spermatie (Kutzing) et de cellule limite (Tharet).

HÉTÉRODROMIE s. f. (é-té-ro-dro-mî — du gr. *heteros*, différent; *dromos*, course). Bot. Phénomène d'après lequel les feuilles se disposent sur une tige en une spire allant en sens contraire de celle de la branche : *Il y a* hétérodromie *si la spire de la tige allant par exemple de gauche à droite, celle de la branche marche de droite à gauche, c'est-à-dire en sens contraire.* (Duchartre.) L'hétérodromie se reproduit à chaque passage d'un degré à l'autre dans toute l'étendue du système ramifié. (Van Tieghem.) ‖ On dit aussi antidromie.

HÉTÉRŒCIE s. f. (é-té-ré-sî — du gr. *heteros*, différent; *oikein*, habiter). Bot. Changement d'habitat que présentent certains champignons parasites aux différents stades de leur développement.

— **Encycl.** Parmi les espèces présentant le phénomène d'*hétérœcie*, il faut citer en première ligne l'æcidium de l'épine-vinette, qui se montre d'abord sur les feuilles de l'épine-vinette, où il produit des spores (æcidiospores) qui se développent sur les graminées, constituant la rouille. Ces spores, après des stades de développement variés, finissent par produire un champignon du genre Puccinia, produisant la rouille noire des céréales. On pourrait citer d'autres exemples nombreux d'hétérœcie. Ainsi le *peridermium pini*, parasite des feuilles de pin, qui devient le *coleosporium senecionis* sur le seneçon; l'*æcidium tussilaginis*, qui devient le *puccinia poarum* sur le *poa annua*.

HÉTÉROGONIE s. f. (é-té-ro-go-nî — du gr. *heteros*, différent; *goné*, génération). Hist. nat. Mode de métagenèse ou génération alternante, caractérisé par la succession de générations sexuées de forme différente.

— **Encycl.** Le mot d'*hétérogonie* a été créé par le célèbre naturaliste Leuckart pour un mode particulier de génération alternante, dont de petits vers nématodes, le *rhabdonema nigrovenosum* et la *leptodera appendiculata*, présentèrent le premier exemple. Le *rhabdonema nigrovenosum* est parasite dans les poumons de la grenouille; mais, suivant que ce petit ver vit en parasite ou se développe dans la terre humide, son organisation est complètement différente. Il donne naissance à d'autres vers, nommés *rhabditis*, qui vivent dans la terre humide; de ceux-ci dérivent des *rhabdonèmes*, qui seront parasites et produiront à leur tour des rhabditis, et ce mode de génération se continue toujours avec la même alternance.

Le *phylloxera* nous fournit un autre exemple d'hétérogonie : une ou plusieurs générations de femelles ailées ou aptères se reproduisent par parthénogenèse, et à certaines époques apparaissent d'autres générations de mâles et de femelles produisant des œufs fécondés. La conformation des individus de ces diverses générations n'est pas la même; c'est ainsi que les formes agames possèdent un rostre bien développé, tandis que chez les formes sexuées et fécondes, après accouplement, la bouche et l'appareil digestif sont sensiblement réduits.

Des phénomènes de même nature s'observent chez les *cynips*, comme nous l'ont appris les remarquables et récents travaux d'Adler.

« Ces formes d'hétérogonie ramènent manifestement, dit M. Claus, à la génération alternante, surtout quand les générations parthénogénétiques présentent dans leurs organes génitaux des différences essentielles avec ceux des femelles qui s'accouplent. C'est ce qui arrive chez les pucerons dont, à l'exemple de Steenstrup et de von Siebold, on rapportait le mode de reproduction à la génération alternante, jusqu'au moment où Claus, en s'appuyant sur les phénomènes de la reproduction dans un groupe voisin, celui des Chermes, montra que l'on a affaire à l'hétérogonie. Les nourrices vivipares des pucerons représentent une forme de femelles transformées, adaptées à la reproduction parthénogénétique, et leur germigène n'est pas autre chose qu'un ovaire modifié. »

Au reste, il est difficile de séparer exactement l'hétérogonie de la métagenèse et de la pédogenèse; en effet, l'hétérogonie confine à la pédogenèse par les phénomènes sériaux de la reproduction de certains insectes, et elle a de commun avec la métagenèse la forme différente des générations qui appartiennent à la même espèce, et qui « le plus souvent alternent avec la même régularité ».

« Il y a aussi, dit Claus, d'autres formes de reproduction dans lesquelles, dans l'évolution de l'individu, se succèdent deux phases capables de se reproduire de façon différente. Ces formes de développement offrent le plus grand intérêt, quand il s'agit d'expliquer comment se sont établies la génération alternante et l'hétérogonie, parce qu'elles préparent en quelque sorte l'alternance régulière de deux ou plusieurs générations d'individus. Il faut mentionner ici la génération alternante des coralliaires (blastotrochus), qui dans le jeune âge se reproduisent par bourgeonnement et à l'état adulte par voie sexuelle. »

Ces phénomènes se ramènent à une hétérogonie incomplète, de même ceux de la reproduction de certains vers rotateurs et de crustacés phyllopodes, chez lesquels les femelles pondent des œufs d'hiver qui doivent être fécondés pour se développer. Mais, comme le fait remarquer l'auteur précité, on ne pourra reconnaître une véritable hétérogonie que lorsqu'on pourra constater l'existence de générations à reproduction exclusivement parthénogénétique, à côté d'animaux normalement sexués, et lorsque « ces générations présenteront des particularités de structure liées à la disparition de la nécessité de la fécondation ». Les teignes du genre Solenabia, les crustacés phyllopodes des genres Apus et Artemia, répondent probablement à ces conditions.

HÉTÉROÏQUE adj. (é-té-ro-i-ke — du gr. *heteros*, différent; *oikein*, habiter). Bot. qui se rapporte à l'hétérœcie; qui en présente les phénomènes : *Champignon* hétéroïque. *Espèce* hétéroïque. ‖ Peu usité.

HÉTÉROMASTIGIDÉS s. m. pl. (é-té-ro-ma-sti-ji-dé — du gr. *heteros*, différent; *mastix*, fouet). Zool. Famille d'infusoires flagellates, ordre des Cilio-flagellés, caractérisé par deux flagellums dont un vibratile et l'autre traînant, et leurs cils formant une frange près de la bouche. L'espèce type du seul genre que comprend cette famille, l'hétéromastix protéïforme, est bien nommée, car ce petit animal, de même que le dieu Protée, ne peut garder longtemps le même aspect. « Sa forme générale, dit de Lanessan, est fusiforme ou lancéolée; son extrémité antérieure se montre habituellement pointue, mais elle peut, par contraction, devenir arrondie. Près du point d'insertion des deux flagellums se trouve la bouche, accompagnée d'une rangée de cils vibratiles qui se prolonge depuis la base des flagellums jusqu'au niveau de la région médiane du corps; ce dernier présente près de son extrémité antérieure une tache oculiforme rouge. »

HÉTÉROMOLIUS s. m. (é-té-ro-mo-li-uss). Zool. Genre d'insectes coléoptères curculioniens, fondé par Fairmaire en 1881 pour des charançons des îles Viti. Le type du genre (*heteromolius hylesinoides*) est brun opaque; une espèce voisine (*H. tricostatus*) est de forme plus courte et plus bombée.

HÉTÉRONÉRÉIDE s. f. (é-té-ro-né-ré-i-de — du gr. *heteros*, différent, et de *néréide*). Zool. Forme particulière du cycle évolutif des néréides, prise à tort pour type d'un genre nouveau, remarquable par la différence existant entre l'extrémité antérieure et l'extrémité postérieure de leur corps, cette dernière